

Un environnement pour réussir

Le CDI



La maison des lycéens



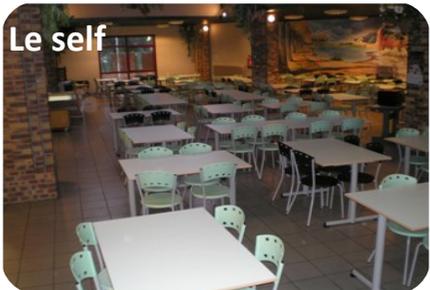
La salle informatique



La salle de musculation



Le self



14-20 Avenue Jean Zay
BP 50902
62022 **ARRAS** cedex
Téléphone : 03 21 23 83 83
Mail : ce.0620257t@ac-lille.fr
<http://www.lycee-savary-ferry-arras.fr>



Aux services des familles
et des collectivités



CAP

**Assistant Technique en Milieux
Familial et Collectif
(ATMFC)**

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle

Le titulaire du CAP ATMFC

Il exerce dans les services techniques de structures collectives publiques ou privées (maison de retraite, par exemple), ou chez des particuliers par l'intermédiaire d'un organisme prestataires ou mandataires.

Selon la structure qui l'emploie, il travaille seul ou en équipe et réalise tout ou partie des activités suivantes:

- Entretien des espaces de vie (salon, chambre, cantine...)
- Entretien du linge et des vêtements (lavage, repassage et rangement du linge—ou sa préparation et sa réception lorsque ce service est externalisé)
- Prépare des repas (approvisionnement ou réception des denrées),
- Réalise des préparations froides et chaudes simples, au besoin selon les spécifications particulières (- régimes alimentaires par exemple - et service),
- Travaille dans le respect des consignes et de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité.

Assistant technique en milieu familial et collectif

Le contenu de la formation



Enseignement Professionnel

- Cuisine
- Entretien du linge, des locaux
- Hygiène professionnelle et biotechnologie

Enseignement Général

- Français/Histoire-Géographie
- Mathématiques/Sciences-Physiques
- Education physique et sportive
- Langue étrangère: anglais
- Prévention Sécurité Environnement
- Enseignement artistique

14 semaines de période de formation en milieu professionnel

Et après ?

Quelles poursuites d'études ?

- Mention Complémentaire Aide à Domicile
- BAC PRO Accompagnement soins et services à la personne

Quels domaines profession-

- Auxiliaire de vie
- Aide à domicile
- Agent de collectivité